

remarquables pour la plupart. Un véritable enthousiasme a fait tout le temps vibrer cette belle jeunesse pour Dieu, pour l'Eglise, pour les grands intérêts nationaux, pour tout ce qui est bon et utile.

L'enlevante éloquence de M. Gerlier, du barreau de Paris, et délégué spécial de l'A. C. J. C. de France, n'a pas peu contribué à tenir haut les esprits et les cœurs. A plusieurs reprises, M. Gerlier a été l'objet d'acclamations qu'il n'oubliera pas de sa vie, croyons-nous.

Sans doute, l'avenir reste toujours voilé, et nous ne saurions imaginer quels services une jeunesse qui se prépare, comme fait la nôtre, par la prière et par l'étude, pourra rendre un jour à l'Eglise et à la nationalité. Toutefois, son attitude et sa conduite présente nous causent déjà les émotions les plus consolantes et remplit nos âmes des meilleurs espoirs. Nous sentons le besoin de remercier le bon Dieu de la faveur nouvelle qu'il a fait à notre peuple en suscitant cette œuvre si importante des jeunes.

Ce Congrès a brillamment continué et terminé les fêtes de la glorification de Mgr de Laval. Mais surtout il a fait du bien en soulevant tant d'idées intéressantes, en établissant sur beaucoup de points les vrais principes.

Nous plaignons sincèrement ceux des nôtres qui ne sont pas encore parvenus à comprendre et à goûter l'œuvre de l'A. C. J. C., ou à qui de prétendus intérêts personnels ne permettent pas de manifester au dehors l'admiration qu'au fond ils ressentent pour cette élite qui compose l'Association.

Prix Baillaigé, 1908

AU PENSIONNAT DES URSULINES DE QUÉBEC

le chapelet de grand'mère

Ma chère Marie,

Grand'mère est morte ! Ce fil mystérieux qui attache l'âme au corps s'est brisé, tout doucement, sans choc ; et l'âme, épurée par l'épreuve, a pris son vol vers Dieu.

« Mourir, c'est partir un peu » a écrit le poète breton. Comme nous sentons bien toute la vérité de cette parole de